



UNION INTERPARLEMENTAIRE
BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT AUPRES DES NATIONS UNIES

Troisième Commission

Point 63 de l'ordre du jour :
Promotion de la femme

Déclaration de l'Ambassadrice Anda Filip
Observatrice permanente

Nations Unies
New York, le 16 octobre 2007

Monsieur le Président,

L'idée de promouvoir la femme dans tous les secteurs de la société recueille un consensus international. C'est aussi l'un des principaux domaines d'activité de l'Union interparlementaire car nous sommes convaincus que c'est grâce à un travail collectif à travers les parlements et leurs membres, et avec eux, que l'inégalité entre les sexes et la discrimination dans la société peuvent être éliminées.

Dans des déclarations faites précédemment par l'UIP à la Commission, nous avons présenté le travail et les progrès accomplis pour mettre en place un cadre législatif propice à la promotion de la femme. Cette année, nous voudrions évoquer le grand thème de la prochaine session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, à savoir le financement de l'égalité hommes-femmes. C'est un sujet stimulant sur lequel il y a beaucoup à dire. A l'UIP, nous attendons avec impatience les débats et tenons à mettre en évidence ce que le Parlement peut faire pour financer les politiques et programmes visant à promouvoir l'émancipation des femmes.

Notre approche privilégie le renforcement des processus nationaux, afin qu'ils soient sensibles aux questions de genre. Depuis plus de sept ans maintenant, l'UIP met l'accent sur le renforcement du rôle du Parlement dans le processus budgétaire afin que le budget réponde aux besoins tant des hommes que des femmes.

Le budget est un outil important pour contrôler l'action du gouvernement et répondre aux attentes des populations. Il s'agit non seulement de l'élaboration du budget et de son adoption, mais aussi de sa mise en œuvre et de sa vérification. Et le budget ne se borne pas à des chiffres : il traite avant tout des gens et de leurs attentes. Dans cette perspective, le Parlement doit veiller à ce que le budget soit rédigé de manière à maximiser la contribution que les hommes et les femmes, les garçons et les filles peuvent apporter à l'économie, et de manière à assurer une répartition équitable des bienfaits qui en découlent.

Le mois dernier, l'UIP a organisé son septième séminaire régional sur le thème «Parlement, budget et genre ». Ce séminaire a réuni des parlementaires venus d'Europe pour dialoguer sur le rôle des parlements dans l'élaboration de budgets sensibles aux questions de genre. Les participants ont unanimement reconnu que la budgétisation-genre était un levier puissant de changement et de promotion de la femme. Nous sommes convaincus que cette approche se traduira par un accroissement de l'appui financier à la promotion de la femme.

Mais ce n'est pas suffisant. Il reste encore beaucoup à faire. Dans leurs discussions, les participants ont mis en évidence le besoin de tenir compte de l'environnement dans lequel les budgets et des crédits sont décidés. Il faut, par exemple, que les groupes de travail et les commissions parlementaires soient à parité, que les statistiques économiques et autres données soient ventilées par sexe et que les femmes soient représentées à juste proportion dans la fonction publique et, particulièrement, dans les ministères de l'économie et des finances.

En ce qui concerne le Parlement, il y a encore matière à amélioration. L'année dernière, quand l'UIP a fait rapport à l'Assemblée générale, la moyenne mondiale des femmes au Parlement était de 16 %. Cette année, je suis heureuse d'annoncer que nous avons atteint 17,4 %, soit une progression de plus d'un point de pourcentage. Un niveau record. Mais ce n'est pas suffisant et nous ne pouvons pas attendre des sphères politiques qu'elles soient sensibles aux questions de genre s'il n'y a pas davantage de femmes aux postes de décision.

J'aimerais conclure sur ce point et vous dire que l'UIP poursuit son travail d'appui aux femmes en politique. Dans deux semaines, nous tiendrons avec le Conseil national fédéral des Emirats arabes unis une conférence régionale pour les femmes parlementaires et les femmes aux postes de décision politique dans les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe. La conférence aura pour thème "L'apport des femmes au Parlement". Nous escomptons un débat très intéressant et constructif, dans une région du monde en pleine mutation.

Nous continuerons aussi à organiser, en coopération avec la Division de la promotion de la femme (ONU), une journée parlementaire à l'occasion de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme. Ce sera l'occasion d'étudier plus avant le rôle du Parlement dans l'établissement de budgets sensibles aux questions de genre et dans le financement de la promotion de la femme et de l'égalité des sexes.

Nous nous réjouissons à l'idée d'approfondir notre partenariat avec les Nations Unies et d'autres institutions au service de l'émancipation des femmes.

Je vous remercie de votre attention.